

À propos du silence dans les célébrations

LA MINUTE DE SILENCE

C'est une pratique familière en certaines circonstances : commémorations, funérailles. Elle se déroule devant des monuments, sur des lieux marqués par des événements, à certains anniversaires...

Paradoxalement, elle peut constituer un temps fort, à condition que le silence ne soit pas seulement vécu comme un blanc, une absence de bruit et de parole, mais comme le sommet d'une communion.

« Nos célébrations manquent de silence. »

Une réflexion souvent entendue. Elle peut correspondre à des frustrations variées, voire contradictoires :

– L'attente de célébrations rythmées par des moments assez longs de méditation, d'adoration, d'oraisons silencieuses, liée à un présupposé : participer par le chant, l'écoute... est incompatible avec le silence et empêche le recueillement.

– Le reproche fait à certaines célébrations d'être bavardes, sans respiration, menées tambour battant par des intervenants pressés et agités, faisant constamment pression sur l'assemblée pour susciter sa participation et sa ferveur.

– L'agacement devant des célébrations bruyantes de présidents, d'animateurs, d'organistes, de chorales utilisant, à longueur de célébrations et à grand renfort de micros, le registre du *fortissimo*, du braillard et du tonitruant.

Un indice positif d'appréciation d'une célébration : la qualité du silence, des silences.

Cela se vérifie particulièrement lors de circonstances exceptionnelles : ordinations, funérailles, baptêmes d'adultes. Il se peut d'ailleurs que ces célébrations n'aient pas comporté plus de durée de silence que d'habitude. Qualité de silence veut dire ici qualité de présence et d'écoute, grande concentration des intervenants et de l'assemblée, intensité de résonance des paroles prononcées, des gestes posés, des chants et de la musique. « Un ange a passé et l'on aurait entendu une mouche voler »...

DES MOMENTS DE SILENCE

La célébration liturgique n'est pas à proprement parler un temps de méditation et d'oraison personnelle. Elle est essentiellement action publique de l'Église, d'une assemblée constituée de croyants aux sensibilités diverses, plus ou moins exercés à la prière commune silencieuse. Une assemblée qui s'édifie comme peuple de l'Alliance par des programmes rituels, des compositions de figures symboliques dans un espace codé et organisé.

Cependant, la célébration prévoit des actions de type méditatif, et aussi des temps de silence proprement dits, intégrés dans certaines séquences.

« Un silence sacré, qui fait partie de la célébration, doit aussi être observé en son temps. Sa nature dépend du moment où il trouve place dans chaque célébration. Car, dans la préparation pénitentielle et après l'invitation à prier, chacun se recueille ; après une lecture ou l'homélie, on médite brièvement ce qu'on a entendu ; après la communion, le silence permet la louange et la prière intérieure. » (PGMR n°45)

Ces silences dont parle la *Présentation générale du Missel romain* font partie intégrante des actions où ils s'insèrent, et méritent d'être traités avec le plus grand soin. Ils s'articulent à ce qui les précède ou à ce qui les suit, et visent donc à permettre la meilleure participation intérieure de chacun. Ce qui suppose qu'ils soient respectés, préparés, habités. La *Présentation du Missel* nous indique le sens que chaque silence doit orienter.

La prière d'ouverture (collecte)

« Puis, le prêtre invite le peuple à prier ; et tous, avec le prêtre, font silence un peu de temps, pour prendre conscience qu'ils se tiennent en présence de Dieu, et pour mentionner intérieurement leurs intentions de prière. » (PGMR n°54)

Après l'homélie

« On médite brièvement ce qu'on a entendu. » (PGMR n°45)

Pendant la prière universelle

« C'est toute l'assemblée qui exprime sa supplication, soit par une invocation commune à la suite des intentions, soit par une prière silencieuse. » (PGMR n°71)

Après la communion

« ... le prêtre et les fidèles pourront, si on le juge bon, prier intérieurement pendant un certain laps de temps. » (PGMR n°88)

POUR BIEN VIVRE DES TEMPS DE SILENCE

Proposer un silence à une assemblée est un art. Cela demande beaucoup de soin : si le silence n'est pas préparé, est trop court ou trop long, demandé par celui qui préside mais non respecté ni vécu par lui, il risque

Ce texte est extrait et adapté d'un chapitre de l'ouvrage du Centre national de pastorale liturgique, [L'art de célébrer \(I\) Guide pastoral, Cerf / CNPL](#), collection « Guides Célébrer » 9, 2003 - reproduction pour le seul usage privé.

l'insignifiance et l'ennui, et peut n'être qu'un vide et une absence momentanée de bruit. Quitte à schématiser indiquons quelques exigences à respecter :

– *L'invitation* : qu'elle soit brève, empruntant déjà un ton recueilli, ralenti, indiquant éventuellement comment habiter le silence.

– *L'entrée dans le silence* : elle ne saurait être brutale mais progressive, et elle requiert l'adoption d'une posture détendue, la non-mobilité du regard et du corps, la respiration contrôlée et ralentie.

– *La présence silencieuse à soi-même*, l'écoute de l'esprit et du cœur.

– *La sortie du silence*, éventuellement accompagnée de la reprise de parole de celui qui y avait introduit. Elle aussi doit emprunter un registre progressif, et éviter la brutalité ou la précipitation.

Même si la durée totale de ces quatre étapes n'est que de trente secondes ou d'une minute, il est important de les respecter, et éventuellement de s'y exercer dans une équipe liturgique.

UNE MANIÈRE SILENCIEUSE D'AGIR

Le silence est avant tout une qualité de présence à ce que l'on fait, une écoute de ce que l'on lit, de ce que l'on exprime dans une prière. Un lecteur silencieux est un lecteur dont on sent qu'il est le premier auditeur du texte qu'il proclame. Il habite les paroles qui sortent de sa bouche, et ne se comporte pas en exécutant automate. Un président qui formule la Prière eucharistique doit beaucoup travailler pour que l'assemblée entre dans le silence qui est le sien quand il rend grâce, quand il fait mémoire, quand il offre et supplie. S'il proclame son texte comme si l'autel était une tribune, en regardant l'assemblée, si ses gestes sont mécaniques, si le ton est emphatique ou monocorde, il y a peu de chance pour que l'assemblée habite, avec lui et par son ministère, l'action eucharistique. Pour que paroles, chants et gestes suscitent une atmosphère silencieuse, quelques conditions sont nécessaires.

- **Une bonne concentration**

Elle consiste à être totalement présent à ce qu'on fait, à ce qu'on dit. Ce qui nécessite d'établir tout son corps dans un bref repos : contrôle du bassin, de l'équilibre et du poids des jambes sur le sol, contrôle de la respiration pour qu'elle s'effectue sans précipitation. Que chaque parole, chaque geste soit précédé d'un imperceptible arrêt, d'une suspension de l'esprit sur le bord de ce qui va être dit et fait.

- **Une non-saturation**

Agir de manière saturée, c'est agir en remplissant tout l'espace et toute la durée, en utilisant les potentiomètres (de la voix, de la sono, de l'orgue ou l'orchestre) au maximum à longueur de célébration !

- **Une juste résonance**

C'est dans l'arrêt de la parole que surgit le sens, c'est dans le blanc du texte que travaille l'esprit, et le silence qui suit l'œuvre de Mozart est encore du Mozart. Laissons donc à chaque chose, dans les célébrations, une chance de résonner dans les cœurs et les esprits, pour que l'Esprit de Dieu puisse travailler.